

Archives départementales de la Haute-Vienne

18 G 90-92

Paroisse de Lavignac

(XVI^e s.-XVIII^e s.)

Répertoire numérique détaillé

par Anne Gérardot, conservatrice

Limoges
2013

Introduction

Les documents inventoriés dans le présent répertoire ont été remis aux Archives départementales par M. Georges Desbordes, maire de Burgnac, lors de l'inspection des archives de la commune effectuée le 14 mars 2013. Ce lot d'archives paroissiales comprenait des documents antérieurs à la Révolution française, intégrés dans la sous-série 18 G, et des archives postérieures à la Révolution, intégrées, en application de la convention conclue en 1975 entre l'Association diocésaine et le Conseil général de la Haute-Vienne, dans la sous-série 30 J.

La paroisse de Lavignac n'était jusqu'à présent pas représentée dans la sous-série 18 G, consacrée aux paroisses diverses appartenant à l'ancien diocèse de Limoges. Le fait que des documents concernant cette paroisse aient été retrouvés à la mairie de Burgnac, commune limitrophe de celle de Lavignac, s'explique certainement par le fait que les deux cures furent au cours du XX^e siècle tenues par un même curé.

Ce petit fonds (0,05 ml), contenant 82 pièces sur parchemin et papier dans un état de conservation variant du bon au médiocre, concerne pour l'essentiel les XVII^e et XVIII^e siècles et contient notamment des pièces relatives aux affaires religieuses (vicairies, fondations de messes), aux conflits portant sur la perception des dîmes et à la gestion des biens relevant de la cure.

Bibliographie

VALENTIN (René), « Plan de l'église de Lavignac », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 81, 1946, p. 250 [Usuel].

Sources complémentaires

Archives départementales de la Haute-Vienne

Sous-série 18 G : Paroisses diverses du diocèse de Limoges.

Corps du répertoire

18 G 90

Affaires religieuses.

16 pièces papier.

[XVI^e s.]-[XVIII^e s.]

Vicairie fondée par Pierre Desbordes, prêtre, en l'église de Lavignac : pièces relatives à la spiritualisation de la vicairie fondée par feu Pierre de Bordes, curé de la paroisse, par son testament de 1541 (dont une pièce en deux fragments, s. d. [XVI^e s.], 1570) ; présentation par Jean Desbordes dit Bordou de Léonard de Puidenus, prêtre, pour la charge de vicaire, vacante par le décès de Clément de Puidenus (1609) ; présentation par Léonard, Jean et Martial Desbordes, habitants du village des Bordes, paroisse de Lavignac, de Noël Doudet, prêtre, pour la charge de vicaire, vacante par le décès de Léonard de Puidenus (1618) ; procédure opposant Jean Debort, prêtre, « au nom qu'il procède », à Martial et Guilhem Desbordes, frères, héritiers de Léonard Desbordes dit Samie, du bourg de Lavignac, au sujet de la vicairie (1631) ; collation faite par François Desgorsses, prêtre, curé de Lavignac et vicaire des vicairies de Cessac, à Pierre Debort, prêtre, de la vicairie ou commission à dire messes fondée en l'église de Lavignac, au grand autel, sur présentation de Jean Desbordes, héritier de Léonard Desbordes dit Samiot, patron de cette vicairie (1638) ; prise de possession par Pierre Debort, prêtre, de la vicairie, sur présentation de Jean Desbordes, patron de ladite vicairie (1638).

Cure : prise de possession par Pierre Debort, prêtre, de la cure de Lavignac, vacante par le décès de François Degorses (1653).

Fondations de messes : cession par Louise de Pragerier, femme de Jean Eymer, écuyer, sieur de La Boiguette, suite à un échange de biens avec Antoine Teserot, sieur de La Feline, par lequel elle avait entre autres acquis les droits de sépulture et de tombeau appartenant audit sieur de Feline dans la chapelle Saint-Cloud de l'église paroissiale de Lavignac, de plusieurs terres à Pierre Debort, prêtre, curé de Lavignac, pour fondation de messes dans ladite chapelle (1653) ; testaments, portant fondations de messes en l'église de Lavignac, de Jeanne Bourdeyrou, veuve de Hélié Betouille (en deux exemplaires, 1669), Pierre Debort, curé de Lavignac (1693), Jean de Villoutreyx dit Le Cousin, journalier (1731), Claude Vigneras, femme de Pierre Desbordes, journalier du village des Bordes, paroisse de Lavignac (1742) ; extrait du testament mystique fait en 1748 par Jean Carboineau, curé de Lavignac, portant fondation de messe en l'église de Lavignac (s. d. [apr. 1789]) ; obligation informelle relative à une somme prêtée en 1773 pour une fondation faite par Jean de Villautreix (s. d. [XVIII^e s.]).

18 G 91

Dîmes et redevances.

2 pièces parchemin, 40 pièces et cahiers papier.

[XVII^e s.]-[XVIII^e s.]

Copies de transactions relatives aux dîmes et redevances perçues par le curé : transaction entre Jean de La Rebeyrole, prêtre, chapelain ou recteur de l'église paroissiale de Lavignac, et Jean de Corbier (*de Corberio*), damoiseau, pour lui et sa femme Marguerite de L'Age (*de Agia*), au sujet des dîmes de la paroisse (en

deux exemplaires, 1448, copies s. d. [XVIII^e s.]), transaction entre Guilhem de Saint-Fiel (*Guilhelmo de Sancto Fidele*), prêtre chapelain de l'église paroissiale de Lavignac, et plusieurs de ses paroissiens, au sujet d'une redevance d'une émine de froment que le curé avait droit de percevoir sur la moisson (*in et de mestiva sive denfouage vulgariter loquendo*) (en deux exemplaires, 1496, copies s. d. [XVIII^e s.]).

Procédure opposant le curé de Lavignac aux comtes des Cars, et faisant également intervenir les Jacobins de Limoges, au sujet des dîmes de la paroisse (dont une pièce incomplète, [1676], 1676-1677, 1686, 1690, s. d. [XVII^e s.]).

Procédure opposant Jean Carboineau, prêtre, curé de Lavignac, à François de Villautreix, sieur de Lavergne, bourgeois de Lavignac, au sujet des dîmes (1721-1722).

Tènement des Boucarats : déclaration faite par Guillaume Laborie, ancien curé de la paroisse de Burgnac, et Guillaume Delignac, curé de la paroisse de Burgnac, de ce que le curé de Lavignac et ses prédécesseurs sont en possession immémoriale des dîmes à percevoir sur les terres appelées des Boucarats, situées dans le tènement du Grand Marchadeau, exploitées par Jean de Vilotreix dit Franchemer, leur métayer, au village des Bordes, paroisse de Flavignac (1745) ; déclaration faite par Pierre Desbordes dit Peynaud, habitant du village des Bordes, de ce qu'il a toujours versé la dîme des terres des Boucarats au curé de Lavignac (s. d. [XVIII^e s.]).

18 G 92

Gestion des biens.

1 pièce parchemin, 23 pièces papier.

1641-[XVIII^e s.]

Acquisitions : donation faite par François Degorsses, curé du bourg et paroisse de Lavignac, des droits qui lui appartiennent sur le pré appelé de La Planche, au bourg de Lavignac, pour que ceux-ci soient annexés au domaine de la cure de Lavignac (en trois exemplaires dont l'un en mauvais état, 1641) ; cession par Pierre Debort, curé de Lavignac, à Jean Eymert, écuyer, sieur de La Boyquette, demeurant au bourg de Lavignac, pour lui et sa femme Louise de Pragelier, d'une terre appelée de La Vicquerie, en échange d'une partie d'une terre appelée du Nougier, sise au tènement du Trueilh (1656) ; cession par Pierre Debort, curé de Lavignac, à Clément Desbordes, laboureur du village de Las Deymarias, de la terre appelée de La Vicquerie, dans le tènement de La Roussille, en échange d'un lopin de bois châtaignier appelé de Tras la Vignhe de las Pouiadas, sise dans le tènement du Trueilh (1664).

Accensements et affermes : prorogation pour une durée de trois ans par Pierre Debord de l'afferme qu'il avait consentie à Marguerite Monnesiou, veuve de Guilhem Desbordes, d'une maison joignant à l'église (1661) ; accensement par Pierre Debort, curé de Lavignac, comme chapelain de Las Bordas, à Jean Pataud, sacristain de la paroisse de Lavignac, de deux lopins de bois châtaignier (1667).

Arpentements : extrait d'un arpentement relatif aux biens possédés par Catherine Javelaud dans le tènement de Foulénoux (1714) ; extrait d'un arpentement de 1753 relatif aux biens possédés par Pierre Nouhau, sabotier de Burgnac, dans le tènement des Courniaux, « qui renferme la plus grande partie du bourg de Lavignac » (s. d. [XVIII^e s.]) ; extrait d'un arpentement de 1766 portant sur les biens possédés par le curé de Lavignac dans le tènement des Bordes, paroisse de Lavignac (s. d. [XVIII^e s.]) ; extrait informé d'un arpentement relatif aux biens possédés par Jeanne Bourdeyrou dans le tènement de La Roussille (s. d. [XVIII^e s.]).

Procédures : procédure opposant Pierre Debord, curé de Lavignac, à Léonard et Pierre Paris, père et fils, puis à Marie de Faye, veuve de Pierre Paris, et son

filz Léonard Paris, au sujet d'une terre appelée de La Mesterie, aux appartenances de Lavignac (pièces enliassées dont l'une en deux fragments, 1668, 1684) ; brouillon, rédigé au dos d'un formulaire vierge relatif aux maladies épidémiques du bétail, et version définitive d'un mémoire émanant de Pierre Lacouterie, curé de Lavignac, dans un conflit l'opposant à François Bregerie, peigneur de chanvre du village de La Roussille, au sujet d'un petit jardin appelé du Gambeau, dépendant d'une fondation de l'église de Lavignac (s. d. [1753], 1753).

Autres titres : quittance donnée par Marguerite Vidaud, veuve de Gabriel Farne, sieur du Fraud, bourgeois et marchand de Limoges, comme héritière de son frère Louis Vidaud, sieur du Teil, à Jacques de Loménie, sieur de La Bastide, paroisse de Flavignac, de certaine somme reçue pour paiement de la vente du pré appelé de Brinban, aux appartenances du bourg de Lavignac (1722). Attestation signée de Carboineau, curé de Lavignac, de ce que Mathieu Duchez, charpentier du village de Puydenus, a pris à cheptel de Jean Boucher dit Tétille, du même village, seize brebis et trois moutons non tondus (1731). Attestation par les principaux tenanciers du tènement du bourg de Lavignac, dans la fondalité du comte des Cars, de ce que les curés de la paroisse n'ont jamais été compris dans aucun arpentement et n'ont jamais contribué à la rente de ladite fondalité (1753). Décharge donnée au curé de Lavignac par Foucaud de Marimont de la quotité de rente due sur le presbytère au seigneur des Cars (1753). Quittance signée « Desbordes » donnée à Jeanne Bourdeyrou dite La Gayou du paiement de rentes dues sur le tènement de La Roussille, payées au marquis de La Vergne (1755). Relevé informe de titres attestant la possession de certains droits par le curé de Lavignac (s. d. [XVIII^e s.]).